

A peine ouvert, le premier centre français destiné à accueillir des jeunes séduits par le djihadisme est déjà menacé de fermeture. La polémique est vive sur les mesures prises depuis les attentats de janvier 2015

La « déradicalisation » est-elle en échec ?

Esther Benbassa

« En finir avec le bricolage »

Les premières décisions, prises à la hâte, ont montré leurs limites. L'avenir passe par l'accompagnement individuel

Par ESTHER BENBASSA

La mission d'information sénatoriale « Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe » que je codirige avec ma collègue Catherine Troendlé, sénatrice (LR) du Haut-Rhin, a débuté ses travaux en mars 2016. Dans un article fort savant, « Non, la déradicalisation n'est pas un échec ! » (*Le Monde* daté du 28 février), [le psychanalyste] Fethi Benslama nous soupçonne d'avoir voulu « introduire dans le débat de l'élection présidentielle la question de l'évaluation des dispositifs de prise en charge de la radicalisation ». Il ne semble pas avoir observé que moi et ma corapporteuse n'étions pas exactement du même bord. Comment pourrions-nous récupérer politiquement ce débat, et au profit de quel candidat ?

Je connais Fethi Benslama, je l'apprécie, il nous est arrivé de collaborer. Je regrette d'autant plus qu'il ait décliné les onze invitations pour une audition que l'administration du Sénat lui a soumises depuis avril 2016. D'autres chercheurs se sont montrés plus coopératifs. Mais il est peut-être plus valorisant de critiquer dans les colonnes d'un grand quotidien un bilan d'étape que l'on n'a pas lu (il a été mis en ligne le lendemain de la parution de son article) que de perdre une heure au Palais du Luxembourg pour exposer le travail de son équipe à notre mission d'information.

Je partage, pour l'essentiel, les grandes lignes théoriques développées par Fethi Benslama. Je m'étonne en revanche de le voir sacrifier au populisme en vogue et faire de nous, élus, les fossoyeurs d'un grand projet en raison d'une « lâcheté politique qui aboutirait à entraîner le savoir dans le retard qu'accuse le politique ».

EXPERTS EN « DÉRADICOLOGIE »

Les politiques dites, improprement, de « déradicalisation » ont connu plus d'un échec depuis 2014. Certaines associations, en manque de fonds, se sont engouffrées dans ce créneau, qui promettait un afflux de subventions. Des structures improvisées sont apparues, des experts en « déradicologie » se sont mis en scène. Parallèlement, de petites associations, peu dotées, qu'on aurait aimées plus nombreuses, ont mené un travail de qualité. Les « unités dédiées » en prison n'ont pas non plus donné les résultats escomptés et le ministre de la justice est revenu récemment sur ces expériences.

La panique du gouvernement consécutive aux attentats, des mesures prises dans l'immédiateté pour rassurer la population, la volonté d'un affichage rapide n'ont pas permis de lancer des expériences solides, nées d'une large concertation, poursuivant des objectifs précis et accessibles.

L'évaluation n'a pas suivi non plus. Le bricolage a prévalu. Muriel Domenach, secrétaire générale du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation, reconnaît elle-même l'« *inquiétude et les interrogations provoquées* » par certains choix (*La Gazette des communes*, 21 février 2017).

Dans le cadre de notre mission, nous avons visité, le 3 février 2017, le centre de Pontourny, à Beaumont-en-Véron, en Indre-et-Loire, qui a vocation à accueillir des jeunes « radicalisés » hors de toute procédure judiciaire. Nous n'y avons vu, ce jour-là, qu'un unique pensionnaire. Ce centre devait constituer un moyen terme entre un milieu totalement ouvert et la prison et préfigurer l'ouverture de 13 autres centres similaires. A sa plus forte affluence, il n'a accueilli que 9 personnes, quand sa capacité était de 25. La sélection et le

recrutement des candidats paraissent avoir été déficients. Quarante pour cent des préfetures n'ont pas répondu à l'appel de la circulaire ministérielle engageant la procédure d'identification des personnes susceptibles d'être accueillies.

Un des pensionnaires avait une fiche S. Un

autre était proche d'un kamikaze du Bataclan et faisait partie d'un réseau de djihadistes à Strasbourg, il a été mis en examen. Le dernier, rencontré lors de notre passage, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour violences et apologie du terrorisme le 9 février 2017. Le profil de certains pensionnaires n'a pas aidé à rassurer la population, au sein de laquelle le rejet a hélas primé. Les modules de formation consistaient en distanciation, engagement citoyen, approche thérapeutique et insertion professionnelle. En raison des départs précipités, aucun pensionnaire n'étant resté plus de cinq mois, le programme n'a pas été mis en œuvre dans sa totalité.

Je sais – comme chercheuse – que le temps de la recherche et de l'expérimentation est long. Mais je sais aussi – comme politique – que le temps des politiques est court et qu'il leur faut bien rendre compte de l'utilisation des deniers publics. Un fait demeure, qu'aucune théorie ne peut occulter : ce centre est aujourd'hui vide, 27 personnes y travaillent, son budget annuel est de 2,5 millions d'euros.

Je comprends que les chercheurs veuillent poursuivre leurs recherches. Il ne s'agit pourtant pas là d'un travail sur Maïmonide ou sur Henri IV, qui n'aurait besoin que de textes, de manuscrits ou d'archives, mais d'une « recherche-action », orientée par la psychanalyse, telle que veut la conduire Fethi Benslama et son équipe. Il est heureux qu'elle ait attiré l'attention de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) pour son subventionnement. Reste que, pour la mener à bien, il faut du « matériel humain », je veux dire : des pensionnaires. Or ils ne sont pas là.

L'avenir semble plutôt à un accompagnement sur mesure, individualisé, de ces jeunes et moins jeunes « radicalisés », le collectif venant en complément. ■



Esther Benbassa est sénatrice EELV du Val-de-Marne. Elle codirige avec Catherine Troendlé (sénatrice LR du Haut-Rhin) la mission d'information sénatoriale « Désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe » créée en mars 2016

Muriel Domenach

« Miser sur la prévention »

Vingt mille agents publics et travailleurs sociaux ont été formés pour détecter et éviter la radicalisation. Ils sont relayés par la société civile

Par MURIEL DOMENACH

Le récent bilan d'étape du rapport des sénatrices Esther Benbassa (Europe Ecologie-Les Verts) et Catherine Troendlé (LR) donne lieu à des commentaires excessifs et datés, à la diffusion de « faits alternatifs » et d'approximations. Mais il est utile à la nouvelle phase engagée depuis cet automne dans la prévention de la radicalisation. En critiquant des expériences passées, il formule un constat de bon sens : c'est justement parce qu'il est très difficile de « déradicaliser » qu'il faut se concentrer sur la prévention.

Prévenir, c'est détecter au niveau national avec le numéro vert géré par l'unité de coordination de lutte antiterroriste (Uclat), et au niveau local avec les préfets et les services de sécurité, sous le pilotage de l'état-major opérationnel de prévention du terrorisme (Émopt). C'est aussi former (20 000 agents publics et travailleurs sociaux formés par le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation). C'est prévenir la radicalisation des esprits. D'abord au niveau de l'éducation nationale, contre le conspirationnisme, véritable sas de la radicalisation.

Le « contre-discours », au-delà de l'Etat et du site Stop-Djihadisme du service d'information du gouvernement (SIG) avec sa récente campagne #ToujoursLeChoix, est l'affaire de tous. Des initiatives se multiplient au sein de la société civile, parmi les artistes, auteurs de séries, citoyens militants sur la Toile, créateurs de jeux vidéo. L'humour, manié

par exemple par Ismaël Saidi dans sa pièce *Djihad*, peut être une arme de prévention massive. Des représentants de la société civile qui se présentent comme musulmans et des responsables du culte musulman sont mobilisés. Nous nous sommes rencontrés le 6 mars avec ceux d'entre eux qui sont engagés dans des initiatives concrètes de prévention de la radicalisation pour faire, dans ce domaine, comme dans d'autres, le recensement et la promotion des bonnes pratiques.

La prévention, c'est empêcher le basculement des jeunes signalés, les rattraper « avant qu'ils ne franchissent le pont », comme disent nos homologues britanniques. Aujourd'hui, 2 400 jeunes signalés et 1 000 familles sont pris en charge à travers le territoire. Ils ne sont plus suivis par les structures de « déradicalisation » dénoncées dans le récent bilan d'étape sénatorial et qui ne travaillent plus avec nous. Ce suivi est assuré en majorité par des établissements sociaux et médico-sociaux « classiques », et par des professionnels de la prévention mobilisés à travers leurs réseaux d'insertion et d'accompagnement des jeunes face aux problématiques de rupture, y compris la délinquance, qui travaillent de longue date avec la protection judiciaire de la jeunesse : maisons des adolescents, école des parents, éducateurs de rue, points accueil écoute jeunes, missions locales, Fédération française de psychiatrie. Ils ne demandent qu'à être entendus par la mission d'audit sénatoriale pour son rapport définitif.

PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE

Le récent bilan d'étape du rapport sénatorial à venir est utile aussi parce qu'il encourage la démarche d'évaluation que m'a demandée à mon arrivée Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'intérieur : recensement, échange et appréciation des bonnes pratiques des réseaux, renforcement du contrôle financier et du suivi qualitatif des préfetures par une

grille d'indicateurs mensuels, développement d'une évaluation scientifique. En première analyse, c'est la prise en charge pluridisciplinaire (sociale/psy/éducative) qui fonctionne le mieux. C'est par exemple le cas à Bordeaux, avec l'association Capri [*Centre d'action et de prévention contre la radicalisation des individus*], auprès de laquelle s'est rendu fin janvier le ministre de l'intérieur, Bruno Le Roux, un partenariat local qui implique aussi les représentants du culte musulman.

De nombreuses initiatives ont été mises en valeur aux Rencontres nationales entre l'Etat et les collectivités territoriales organisées le 24 octobre dernier avec l'Association des maires de France (AMF), dont l'expérience du Haut-Rhin, mais aussi les expériences bordelaise, marseillaise, strasbourgeoise, nimoise, lilloise, de Seine-Saint-Denis...

Il faudra bien sûr tirer les leçons de l'évaluation du centre de réinsertion de Pontourny [*à Beaumont-en-Véron, en Indre-et-Loire*], première expérience de troisième voie, en complément du milieu ouvert et du milieu carcéral ; des difficultés à accueillir le bon public en répondant aux inquiétudes compréhensibles des riverains ; mais aussi des premiers résultats encourageants du suivi psychologique conduit par Fethi Benslama, et de l'enseignement de distanciation et d'esprit critique par Gérald Bronner.

« Il n'y a pas de réussite facile ni d'échecs définitifs », disait Proust. Pas de baguette magique, ni en France ni ailleurs en Europe, ou dans le monde. Le corps social a vécu un moment de sidération après les attentats ; les travailleurs sociaux aussi. Une nouvelle politique publique, de prévention de la radicalisation, a été mise en place en deux ans, en partenariat avec la société civile, avec des tâtonnements. L'évaluation engagée fait apparaître de bonnes pratiques, qui méritent d'être valorisées, et des professionnels qui ont su se mobiliser et ne méritent pas l'opprobre. ■



Muriel Domenach est
secrétaire du comité
interministériel de prévention
de la délinquance
et de la radicalisation
depuis septembre 2016